

Donner de meilleures chances pour l'avenir

À 18 ans, avec l'arrêt brutal de toute aide, les enfants placés sont le plus souvent livrés à eux-mêmes. Or, les enfants atteints de TSAF ont besoin de plus de temps pour acquérir de la maturité.

Quelques dispositifs protecteurs existent :

Les contrats jeunes majeurs : ils permettent de prolonger l'accompagnement des jeunes jusqu'à leurs 21 ans, mais seulement pour terminer un parcours scolaire. Ces aides sont peu attribuées, faute de moyens.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : cette reconnaissance par la MDPH permettra au jeune sans autonomie de travailler en atelier protégé (ESAT), ou dans une entreprise adaptée.

On estime qu'un SDF de moins de 30 ans sur 4 est un ancien enfant placé. Combien de jeunes avec TSAF parmi eux ?

QUE FAIRE AU QUOTIDIEN ?

L'accepter tel qu'il est

avec ses limites cognitives, pour mieux l'aider à trouver ses points forts et ses faiblesses.

Être son deuxième cerveau

compléter ses manques. Rappelez-vous : **ce n'est pas qu'il ne veut pas, c'est qu'il ne peut pas !**

Lui fournir la stabilité affective et familiale

essentielle pour tout enfant, mais encore plus dans ce cas.

Utiliser le renforcement positif

toujours valoriser les succès, même les plus petits, et dédramatiser les échecs. Le système récompense/punition ne fonctionne pas quand on vit des échecs récurrents.

Compléter votre formation

demander à votre référent l'inclusion d'une formation sur les TSAF dans votre formation continue et suggérer son inclusion dans la formation initiale des futurs assistants familiaux.

ET SURTOUT

...

Pensez aux ressources de notre site et son espace dédié « Assistants Familiaux ».

Demandez notre « Guide pour les parents et les aidants ». Echangez avec vos collègues ou avec les familles de notre association : à plusieurs, on est plus fort et on a plus d'idées !

Vivre avec le SAF

Association nationale de familles biologiques adoptantes ou d'accueil concernées par les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation fœtale.

vivreaveclesaf@sfr.fr
www.vivreaveclesaf.fr
Facebook : Vivre avec le Saf

Crédits : photo p.3 Yves Sénécal - www.aocphoto.fr
Autres photos : Thinkstock



Accueillir un enfant avec des Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale



VIVRE
AVEC
LE SAF

Informations
pour les
assistants
familiaux

Avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie



Vous accueillez un enfant **qui présente des comportements inadaptés**.

Il est remuant, semble faire preuve de mauvaise volonté, avec beaucoup de problèmes scolaires et psychologiques, vous devez sans cesse lui répéter les choses ...

Et s'il souffrait des conséquences d'une alcoolisation fœtale ?

Les **Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF*)**, sont parmi les causes de troubles du neurodéveloppement les plus fréquentes mais paradoxalement les moins dépistées et diagnostiquées. Le terme regroupe :

SYNDROME D'ALCOOLISATION FŒTALE | SAF caractérisé par un certain nombre d'anomalies physiques visibles

TROUBLES DU SPECTRE DE L'ALCOOLISATION FŒTALE NON SYNDROMIQUES | TSAF - NS sans anomalies physiques visibles et non spécifiques.

Ces troubles cognitifs et comportementaux très envahissants sont susceptibles d'empêcher l'enfant de devenir un adulte autonome et responsable. Une prise en charge précoce peut améliorer ce sombre pronostic.

LES SIGNES QUI ALERTENT

Les signes suivants doivent attirer votre attention, notamment lorsqu'une consommation d'alcool de la maman biologique est connue :

Particularités physiques :

- > Faible poids et taille
- > Petit périmètre crânien
- > Autres malformation

Acquisitions difficiles à la maison :

- > Coordination et habillage
- > Langage
- > Autonomie et alimentation
- > Hygiène

Apprentissages difficiles à l'école :

- > Attention
- > Mémoire
- > Perception du temps et de l'espace
- > Organisation
- > Abstraction (calcul, logique, grammaire)
- > Gestion du changement

Troubles du comportement :

- > Hyperactivité
- > Impulsivité, colère
- > Familiarité excessive avec les inconnus
- > Faible compréhension des consignes, des règles sociales et de la notion de propriété
- > Nécessité d'une surveillance constante

* Le terme TCAF, pour troubles causés par l'alcoolisation fœtale, était antérieurement utilisé en France à la place de TSAF

DEVOIR DE SOIN ET DE REPÉRAGE

Rappels :

- L'assistant familial n'est pas détenteur de l'autorité parentale
- Il n'a aucun pouvoir de décision directe par rapport à un enfant accueilli.
- Mais il a le **devoir** de prendre soin de la santé de l'enfant

Si vous constatez un faisceau d'indices convergents parmi les signes d'alerte évoqués vous avez le **droit et le devoir de mener une action de repérage**, c'est à dire :

- Rapporter vos constatations auprès du référent de l'enfant.
- Évoquer une **possibilité d'exposition prénatale** à l'alcool.
- Suggérer de lancer une démarche de diagnostic complète.

Obtenir les autorisations du service et de l'autorité parentale

Comment obtenir l'accord de votre référent, des intervenants et de la famille de l'enfant pour démarrer le parcours de diagnostic et, si nécessaire, la prise en charge ?

- Décrire précisément les troubles cognitifs et comportementaux constatés à votre domicile.
- Apporter des documents pouvant étayer vos constatations, sans préjuger du diagnostic (seul un médecin peut poser le diagnostic),
- Demander à l'école de faire remonter les difficultés qu'ils observent. Le système scolaire a des protocoles pour reconnaître les enfants à besoins spécifiques.



DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE : POURQUOI ?

Eviter la rupture de contrat

Face à un enfant dont il ne comprend pas le comportement, l'assistant familial risque de faire **une rupture de contrat** et de rendre l'enfant aux services sociaux. Balloté de familles en familles, l'enfant risque de **perdre définitivement ses repères, son estime de soi et de s'enfoncer dans les difficultés**.

Respecter les droits de l'enfant

Réaliser le **diagnostic et assurer une prise en charge** font partie du respect des **droits fondamentaux de l'enfant** et sont de la responsabilité des services de Protection de l'Enfance.

Favoriser son développement

Un enfant atteint de TSAF est un enfant mal compris. Son comportement est souvent pris pour **de la mauvaise volonté**, de la provocation, ou, comme le résultat d'une éducation familiale défaillante, **alors qu'il résulte de lésions cérébrales**. Une prise en charge précoce et adaptée stimulera son développement et son intégration dans la société.

Améliorer la vie quotidienne et la scolarité

- Vous comprendrez mieux l'enfant, avec moins de fatigue et de stress.
- **Il ne peut pas changer son cerveau, vous pouvez changer vos méthodes éducatives.**
- Obtenir la reconnaissance du handicap lui permettra d'obtenir des aides à la scolarité.
- Il sera plus facile de dépister d'éventuelles maladies ou malformations associées (cardiaques par exemple), de prévoir l'évolution comportementale de l'enfant et d'être plus vigilant.

Éviter les troubles secondaires

Sans diagnostic et sans prise en charge appropriée, cet enfant devenu adolescent aura de grands risques de développer des **troubles secondaires** :

- Découragement, irritabilité, dépression
- Rupture scolaire
- Opposition, fugues, vie dans la rue (SDF)
- Vulnérabilité à de mauvaises influences
- Conduites à risques (alcool, drogues, sexe)
- Démêlés avec la justice